Mise en ligne : 26 mai 2021.

Dernière modification : 25 octobre 2023.

www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ COMMERCIALE AFRICAINE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION

Société commerciale africaine d'exportation et d'importation (*La Journée industrielle*, 2 septembre 1920)

Sous cette dénomination vient d'être formée une société anonyme qui a pour objet toutes entreprises et toutes opérations à faire en tous pays, principalement à la Côte d'Ivoire et sur les autres points de la Côte Occidentale d'Afrique, et pouvant concerner le commerce général et sous toutes formes d'exportation et d'importation de produits, sous-produits, dérivés, matières premières, marchandises et objets de toute nature.

Le siège est à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), avec siège administratif à Paris, 24, rue de Milan

Le capital est fixé à 5 millions en actions de 500 francs, dont 6.600 ont été attribuées en rémunération d'apports : à la Société Mansour frères (4.000), à la Société Lambert et Caumont (2.000) et à M^{Ile} Odo (600).

Les premiers administrateurs sont : MM. Édouard Bellet, négociant, à Bordeaux (Gironde), 74, boulevard Wilson ; Pierre Brun, préfet honoraire, à Paris, 24, rue de Milan ; Frédéric Lambert ¹, négociant, à Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire) ; Saïd Mansour, négociant, à Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire) ; Ulysse Sedart ², négociant, à Bordeaux (Gironde), 7, rue du Parlement-Sainte-Catherine ; Jules Verdier ³, ingénieur civil, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), 7, rue Villebois-Mareuil ; et Paul Viallon, négociant, à Paris, 102, avenue Parmentier.

CONSTITUTION

Société commerciale africaine d'exportation et d'importation (S. C. A.) (La Cote de la Bourse et de la banque, 3 septembre 1920)

Statuts déposés chez Me Moyne, à Paris. — Petites Affiches, 1er septembre 1920.

¹ Frédéric Lambert : chef des douanes de la Côte d'Ivoire, puis exportateur de bois à Grand-Bassam sous la raison sociale Lambert et Caumont. Membre du Comité d'action républicaine aux colonies : www.entreprises-coloniales.fr/empire/CARLCF.pdf

² Ulysse Sedard (et non Sedart)(Bordeaux, 30 janvier 1876-Le Bouscat, 16 août 1952): marié avec Marie-Louise Vidal. Fabricant de parapluies et exploitant de salles de spectacle: Casino d'Arcachon, Petit et Grand Casino d'Hyères (en association avec M^{me} Brenet (1909), Théâtre Fémina de Bordeaux (1921), en association avec Victor Botreau Roussel Bonneterre, cinémas Florida et Tivoli, à Marmande et Agen... Propriétaire hippique.

Jules Albert Joseph Verdier (Paris, 20 juillet 1875-Côme, Italie, 20 juillet 1948) : fils de Pierre Henri Verdier, tapissier, et de Marie-Claire Bareau. Marié en 1908 avec Marguerite Joséphine Payet. Licencié ès sciences. Ingénieur de l'École de physique et de chimie de Paris. Ingénieur à la Société du gaz de Marseille (1896-1906), à la Société d'éclairage, chauffage et force motrice (1906), puis à la Société du gaz de Paris (1908). Inventeur d'un appareil fumigène adopté par la marine en 1916. Administrateur du Casino d'Arcachon (S.A., 1919). Chevalier de la Légion d'honneur du 6 septembre 1920.



Dr Georges SAMNÉ, banquier du Cartel des gauches (*La Parole libre*, 13 mai 1924)

Dr Georges SAMNÉ (ou SAMMÉ), président

Immigré syrien de Paris.

Marié à une Dlle Vidal. Dont Christian (mars 1913).

Propriétaire d'une clinique à Paris, av. des Ternes, 34 (voies urinaires).

Secrétaire général de la Société les Amis de l'Orient.

Directeur de la Correspondance d'Orient.

Fondateur du Comité central syrien (1917), pro-français.

Administrateur des Parfums Djemil (1919),

du Marché de Paris (Cote de la Bourse)(jan. 1920)

des Ciments Portland artificiels de Ben-Ahin, à Huy (Belgique)(mai 1920),

de la Société meunière du Levant (jan. 1922),

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Meuniere_du_Levant.pdf

président de Chaudronnerie et constructions mécaniques de Paris et du Nord (Anciens Établissements Girel)(1922),

administrateur des Ciments de Neuville-sur-Escaut,

administrateur unique de La Feuille du Jour (1928)...

Collaborateur de la Dépêche coloniale,

Auteur d'ouvrages de médecine, d'histoire du Proche-Orient et du Maroc...

Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire : médecin capitaine dans l'armée de terre.

AEC 1922/151 — Société commerciale africaine d'exportation et d'importation,

Siège admin. : 24, rue de Milan, PARIS (9e).

(Siège social : GRAND-BASSAM, Côte d'Ivoire).

Capital. — Société an., f. le 2 août 1920, 5 millions de fr. en 10.000 act. de 500 fr. dont 6.000 d'apport.

Objet. — Import. et export. à la Côte d'Ivoire.

Exp. — Tissus, mercerie, art. de Paris, alcools, tabac, riz, sel, chapellerie, chaussures, quincaillerie.

Imp. — Bois de la Côte-d'Ivoire, palmistes, huile de palme, cacao, piments, colas, peaux.

Comptoirs. — Côte-d'Ivoire : Abidjan, Agboville, Dimbroko, Bouaké, Aboisso, Assinie, Alepe, Grand-Lahou, Dabou.

Conseil. — MM. Georges Sammé, présid ; Jules Verdier, v-présid. ; Saïd Mansour et Assad Mansour, adm.-direct gén. ; Fred. Lambert, admin. dél. ; J.B. Manouck, Ulysse Sedard, Paul Viallon, admin.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE AFRICAINE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION (S. C. A.) (Anciens Etablissements Mansour Frères, Lambert et Caumont réunis) (La Journée industrielle, 31 mai 1922)

Les actionnaires de cette société, dont le siège social est à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), avec siège administratif à Paris, 24, rue de Milan, se sont réunis hier en assemblées ordinaire et extraordinaire, sous la présidence de M. Georges Samné, président du conseil d'administration.

Ils ont, à l'unanimité, approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1920-1921.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE AFRICAINE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION (Les Annales coloniales, 26 janvier 1923)

L'assemblée générale extraordinaire convoquée an siège administratif, 21, rue de Milan, à Paris, a été remise au 8 février, faute de quorum.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE AFRICAINE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION (Les Annales coloniales, 27 avril 1923)

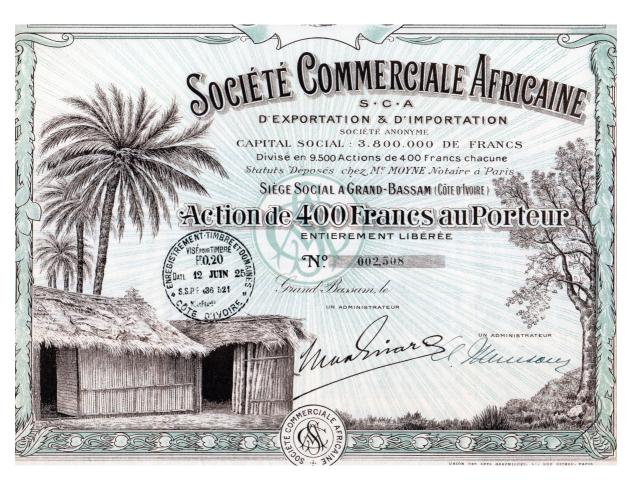
Les actionnaires, réunis en assemblée ordinaire, au siège administratif, à Paris, 24, rue de Milan, sous la présidence de M. Jules Verdier, vice-président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes de l'exercice 1922, se soldant par un bénéfice net de 415.712 fr. 12.

Après affectation d'une somme de 206.699 francs 85 à l'amortissement total du compte résultats 1921, de 16.481 fr. à l'amortissement des frais de constitution et la dotation de la réserve légale, le solde bénéficiaire disponible ressort à 182.904 francs 85

L'assemblée a approuvé la proposition du conseil de ne pas distribuer de dividende cette année et de consacrer le solde bénéficiaire au développement des affaires de la société, dont il augmentera les disponibilités.

Au cours de l'exercice écoulé, une succursale a été créée à Dakar.

- - - - - -



Coll. Jacques Bobée www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf

SOCIÉTÉ COMMERCIALE AFRICAINE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION

> Société anonyme Capital social : 3.800.000 de francs

divisé en 9.500 actions de 400 francs chacune Statuts déposés chez Me Moyne, notaire à Paris Siège social à Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire) ACTION DE 400 FRANCS AU PORTEUR

ENREGISTREMENT TIMBRES ET DOMAINES
VISÉ POUR TIMBRES
Fr 0,20
DATE 12 juin 25
SSPFc 36 521
Nombre de feuilles
CÔTE-D'IVOIRE

Un administrateur (à gauche) : Ulysse Sedard Un administrateur (à droite) : Assad Mansour Union des arts graphiques, 41, rue Richer, Paris

Société commerciale africaine d'exportation et d'importation (S. C. A.) (La Journée industrielle, 6 septembre 1925)

Ass. ord et extr. 28 septembre, 24, rue de Milan, à Paris. Réduction du capital.

Société commerciale africaine d'exportation et d'importation (*La Journée industrielle*, 17 octobre 1925)

Le capital de cette société vient d'être ramené de 5 millions à 3.800.000 francs par l'annulation de 500 actions de 500 fr. et par la réduction du nominal des actions restantes de 500 fr. à 400 francs.

Max GIRARD (1860-1944), président

Agréé près le tribunal de commerce de la Seine (1891-1912), puis administrateur d'une douzaine de sociétés et président de la Société commerciale méditerranéenne. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Socomed.pdf

AEC 1926/217 — Société commerciale africaine d'exportation et d'importation (S.C.A.),

Siège administratif : 24, rue de Milan, PARIS (9e).

Tél. : Gut. 78-68. — Télég. : Mansourlam. — © : A. z., A. B. C. 5e édit., Combinaison Piéron.

Siège social: GRAND-BASSAM (Côte d'Ivoire).

Capital. — Société anon., fondée le 2 août 1920, 5 millions de fr. en actions de 500 fr. libérées dont 6.600 d'apport; capital ramené, en 1925, à 3.800.000 fr. par l'annulation de 500 actions et la réduction du nominal des actions restantes de 500 à 400 fr. (Anciens Établissements Mansour Frères).

Objet. — Import. et export. à la Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Imp. — Bois de la Côte d'Ivoire, palmistes, huile de palme, cacao, piments, kolas, peaux.

Exp. — Tissus, mercerie, articles de Paris, alcools, tabac, riz, sel, chapellerie, chaussures, quincaillerie, etc.

Comptoirs. — Côte d'Ivoire : Abidjan, Agboville, Dimbroko, Bouaké, Aboisso, Assinie, Alepe, Grand-Lahou, Dabou.

Conseil. — MM. Max Girard, présid. ; Jules Verdier, vice-présid. ; Saïd Mansour, admin.-délégué ; Assad Mansour, admin.-directeur-général ; Ulysse Sedard, Paul Viallon et docteur G. Samné, administrateurs.

_

(Archives commerciales de la France, 21 octobre 1929, p. 4448)

COMMERCIALE AFRICAINE d'EXPORTATION (Anciens Établissements Mansour), siège à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), avec siège administratif à Paris, 24, Milan. — Transfert du siège administratif, 42, Clichy. — 9 août 1929. — *Petites Affiches*.

Commerciale Africaine d'Exportation et d'Importation (Les Annales coloniales, 9 octobre 1930)

L'exercice se clôt par un solde déficitaire de 1.751.068 fr. 70 déduction faite du report à nouveau de l'exercice 1928.

Société commerciale africaine d'exportation et d'importation S. C. A. (*La Journée industrielle*, 12 juin 1931)

Une assemblée extraordinaire tenue hier, après avoir pris connaissance de la situation active et passive, a décidé qu'en raison des circonstances, il n'y avait pas lieu d'envisager actuellement la dissolution de la société. Elle a autorisé le conseil à continuer les affaires sociales.

(Archives commerciales de la France, 29 juillet 1931, p. 3716)

PARIS. — Dissolution. — 11 juillet 1931. — Soc. COMMERCIALE AFRICAINE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION, siège à Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire), siège administratif à Paris, 42, Clichy. — Liquid. M. Moinard. — 11 juil. 1931. — *Petites Annonces*.

SUITE

AVIS AUX PLANTEURS VENTES DE PRODUITS COLONIAUX EN FRANCE (*Le Progrès colonial (Grand-Bassam)*, 1er août 1935)

Les Établissements S. MANSOUR, 26, avenue de Lutèce à La Garenne-Colombes (Seine) viennent de créer un département pour la vente exclusive, à la commission, de tous les produits coloniaux et spécialement la banane et le café.

L'expérience coloniale de monsieur S. MANSOUR (trente ans de Côte d'Ivoire), ses connaissances du café et de la banane, les vastes locaux qu'il possède à la porte de Paris lui permettent de donner satisfaction à la clientèle et de défendre les intérêts qui lui seront confiés.

Écrire pour tous renseignements à l'adresse ci-dessus.